

de Saint-Denis, comme en fait foi la page 3782:

Je ne mentionnerai que deux ou trois cas sans en donner tous les détails. Si le ministre tient à avoir plus de détails, je suis prêt à les lui donner.

Quand le ministre a-t-il relevé ce défi? Il ne l'a jamais fait. Quant à cette question de patronage, j'y ai touché un peu moi-même.

De 1953 à 1957, combien d'employés casuels ou de personnes à emploi intermittent ont été renvoyés après que l'on eut découvert que ces personnes-là dépendaient soit de leur mari, soit d'une autre personne! Alors, nous avons tout simplement suggéré ceci—et je le soumetts encore à l'attention du ministre: dans le cas des employés casuels ou à emploi intermittent, ou encore des dames de l'équipe volante, embauchez d'abord ceux qui en ont le plus besoin. Voilà le point sur lequel nous avons insisté auprès du ministre des Postes.

Monsieur le président, parlons maintenant de la mécanisation au bureau de poste; je pense que cet argument que nous avons soulevé a fait mal au ministre. Je suis aussi d'avis qu'il a vraiment fait mal au gouvernement, parce que le gouvernement et le ministre constatent aujourd'hui que même si la mécanisation est souhaitable dans certaines divisions du ministère des Postes, à l'époque que nous traversons, le temps n'est pas venu d'essayer de trouver la machine la plus complète au monde, machine qui aurait pour effet immédiat de créer du chômage.

Nous avons dit et redit que l'État est le plus grand employeur et qu'il doit donner l'exemple à l'industrie. Combien de fois n'avons-nous pas dit aux industriels: «Même si vous n'avez pas de travail pour quelques employés, vous devez contribuer à la campagne de l'emploi. Gardez ces hommes au travail, afin d'essayer d'atténuer un peu la misère qui sévit aujourd'hui».

Le gouvernement et le ministre des Postes sentent aujourd'hui qu'ils ont fait une erreur en favorisant cette mécanisation. Prenons l'exemple de la trieuse électronique—et j'espère bien que le ministre nous en dira un mot—combien d'argent a été dépensé pour fins d'expérience jusqu'ici? Si l'on réussit jamais à installer cette machine, comme l'aurait souhaité l'honorable ministre des Postes, on constatera alors que cela aura pour effet de provoquer du chômage. Et j'ajoute ceci: j'ai glissé un mot dans mon discours au sujet de l'utilité de cette machine, qui n'est pas encore installée; j'ai dit au ministre des Postes que cette trieuse électronique, ne pourrait servir peut-être à plus que 15 ou 20 p. 100 des lettres qui passent dans les bureaux de poste.

M. Tremblay: Qu'est-ce qu'il en sait?

[M. Deschatelets.]

M. Deschatelets: Mon honorable ami vient de dire: Qu'est-ce qu'il en sait? J'avance un fait. Je ne fais pas comme le ministre. Le ministre est là et je le lui dis à lui; je lui demande...

M. Tremblay: C'est une prétention, ce n'est pas un fait. C'est une hypothèse.

M. Deschatelets: Si mon honorable ami a un discours à prononcer, qu'il le fasse. S'il a une remarque à me faire, je vais lui laisser la parole et je lui répondrai. Mais cependant, je suis peut-être moins patient que l'honorable député de Laurier (M. Chevrier) et je n'aime pas beaucoup entendre parler dans mon dos lorsque je suis en avant.

M. Tremblay: De dos ou de l'avant, ce n'est pas...

M. Deschatelets: Monsieur le président, si vous pouviez faire cesser ces jappements qui viennent du député de Roberval (M. Tremblay), j'en serais bien heureux.

Monsieur le président, je n'ai pas l'intention d'aller plus avant pour le moment. J'ai, je le pense bien, répondu à certaines allégations du ministre. Je regrette beaucoup que ses remarques aient été dirigées à l'endroit du député de Saint-Denis (M. Denis) et non vers les suggestions et critiques objectives qu'il a faites.

M. Pigeon: Monsieur le président, j'aimerais poser une question à l'honorable député de Maisonneuve-Rosemont (M. Deschatelets), s'il me le permet.

L'honorable député de Maisonneuve-Rosemont s'oppose à la mécanisation, à l'amélioration; est-ce qu'il serait en faveur de revenir à la traction animale, comme autrefois, pour ce qui est du transport?

M. Tremblay: Il pourrait suggérer la mécanisation du cerveau du député de Saint-Denis!

M. Deschatelets: Monsieur le président, je suis très heureux que l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) m'ait posé cette question. Combien de fois faudra-t-il expliquer l'attitude que nous avons prise pour qu'elle soit bien comprise par les députés du gouvernement?

M. Tremblay: Dites-nous donc cela sans rire!

M. Deschatelets: Nous avons dit que nous étions en faveur de la mécanisation des bureaux de poste dans les secteurs où elle pourrait rendre des services, mais nous avons dit que dans le moment présent, à cause du chômage, nous n'avions pas d'argent à dépenser pour chercher à établir un service de machines électroniques dont l'utilisation aurait pour effet de provoquer du chômage. J'ai